



RÉSEAU  
parlementaire de lutte contre le VIH/sida,  
la tuberculose et le paludisme

**Compte rendu de la réunion du Réseau parlementaire de  
lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme  
N'Djaména (République du Tchad), 23 et 24 juin 2015  
Adopté à Ouagadougou le 2 octobre 2016**

OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

2 ET 3 OCTOBRE 2016

En raison de difficultés techniques concernant l'enregistrement audio, le présent compte-rendu rapporte les discussions dans la mesure où elles étaient disponibles.

La XIII<sup>e</sup> réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme s'est tenue à N'Djaména (République du Tchad) les 23 et 24 juin 2015, sous la présidence de M. Didier Berberat, conseiller aux États (Suisse).

Plus de 70 parlementaires ont participé aux travaux. Des délégations des sections suivantes étaient présentes : Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Côte d'Ivoire, France, Niger, République démocratique du Congo, République du Tchad, Sénégal et Suisse. De plus, les organisations internationales suivantes étaient représentées : Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Organisation mondiale de la santé, ONUSIDA, PNUD et Roll Back Malaria.

## **1. Mot de bienvenue**

Le Président Berberat a remercié le Président de l'Assemblée nationale du Tchad, le Dr. Haroun Kabadi, pour son invitation, son accueil et son hospitalité. A cet égard, le Président Kabadi a, dans son discours d'ouverture, accueilli chaleureusement les membres du Réseau.

Le Président Berberat ne pouvait passer sous silence les récents attentats qui sont survenus à N'Djaména. Il a affirmé que les actes terroristes qui touchent le pays de nos amis et collègues parlementaires nous touchent tout autant. Il a souhaité démontrer que la présence des membres du Réseau au Tchad n'était pas seulement pour y tenir sa réunion mais aussi et surtout pour témoigner de sa solidarité envers le Tchad. Le Président Berberat a présenté ses condoléances aux familles des victimes de cet acte odieux et lâche, et exprimé la solidarité du Réseau avec le peuple tchadien.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Après l'annonce que l'étude du point 4 de l'Ordre du jour est reporté au moment de l'arrivée du rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH/sida, tuberculose et paludisme, le Dr. Jacques Mokako (député, RDC), qui a signalé son arrivée tardive en raison de problèmes de transport aérien;

*L'Ordre du jour de la réunion est adopté.*

L'Ordre du jour se lit donc comme suit :

1. *Ouverture de la réunion*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du compte rendu de la dernière réunion du Réseau (Kinshasa, septembre 2014)*
4. *Rapport d'activité du Réseau depuis la dernière réunion et communication du rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH/sida, tuberculose et paludisme – Dr. Jacques Mokako (député, République démocratique du Congo)*
5. *Rapport intérimaire sur la lutte contre le VIH/sida en Francophonie – Christian Levrat, sénateur (Suisse)*
6. *Tour de table – Brèves communications des coordonnatrices et des coordonnateurs des réseaux des sections sur l'état des lieux sur le plan national en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. (\*)*
7. *Épidémiologie du VIH au Tchad et la riposte nationale – Secrétariat exécutif national adjoint du Comité national de lutte contre le VIH/SIDA*
8. *Contribution des parlementaires à l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant – Section de la direction de la santé de reproduction et de la vaccination, Ministère de la santé publique (Tchad)*
9. *Présentation sur la tuberculose – Coordination du Programme National Tuberculose*
10. *ONUSIDA : Le point sur la situation – Dr Assani Aliou, Directeur pays*
11. *Partenariat Roll Back Malaria (RBM) : état de la situation de la lutte contre le paludisme – Dr. Victor Makwenge Kaput, président du conseil d'administration de RBM*
12. *Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme – Dr. Frédéric Goyet, Conseiller politique du Directeur des relations extérieures*
13. *Organisation mondiale de la santé – Dr. Kombate - Noudjo Dinnuy*

14. PNUD – Dr. Amitrajit Saha, conseiller principal VIH et droits humains; M. Christian Tshimbalanga Mwata, consultant international VIH et droits humains, Thématique VIH, santé et développement; Dr. Samir Bouzid, coordonnateur du programme d'appui à la lutte antipaludique au Tchad

15. Divers

16. Prochaine réunion

(\*) Les sections qui ne seront pas représentées à la réunion sont invitées à faire parvenir à l'avance leur contribution sur ce point au Secrétariat de l'APF

### **3. Adoption du compte rendu de la dernière réunion du Réseau (Kinshasa, septembre 2014)**

Le compte rendu de la XII<sup>e</sup> réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme qui s'est tenue à Kinshasa, les 29 et 30 septembre 2014, est adopté, tel que présenté.

### **4. Rapport d'activité du Réseau depuis la dernière réunion et communication du rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH/sida, tuberculose et paludisme – Dr. Jacques Mokako (député, République démocratique du Congo)**

L'étude de ce point est reporté à un point ultérieur de l'Ordre du jour, tel que décidé lors de l'adoption dudit Ordre du jour.

### **5. Rapport intérimaire sur la lutte contre le VIH/sida en Francophonie – Christian Levrat, sénateur (Suisse)**

Lors de la réunion de la CECAC tenue à Libreville (Gabon) les 20 et 21 avril 2015, il avait été décidé de mandater le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de discuter d'un rapport et de présenter une résolution concernant le sida et les droits de l'homme, en particulier dans les groupes à risque. De plus, il avait été décidé que la discussion sur le rapport et l'étude de la résolution se feraient lors de la prochaine réunion du Réseau prévue en juin 2015 à N'Djaména (Tchad).

M. Christian Levrat, sénateur (Suisse) présente son rapport à ce sujet.

Après la présentation du rapport, le Président Berberat soumet aux membres, pour discussion et adoption, le projet de résolution présenté par M. Levrat.

M. Hamza Fassi-Fihri (député, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) propose d'ajouter les mots « de dépistage » au dernier paragraphe de la résolution. Les membres acceptent l'amendement et adoptent la résolution (voir annexe A pour le texte final de la résolution adoptée en Session plénière). Cette résolution sera présentée à la réunion de la CECAC qui aura lieu à Berne en juillet 2015.

*Le rapport de M. Levrat est disponible sur le site de l'APF.*

#### **6. Tour de table – Brèves communications des coordonnatrices et des coordonnateurs des réseaux des sections sur l'état des lieux sur le plan national en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme**

Les sections suivantes ont fait une présentation sur leur situation nationale en ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme : Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Sénégal, Niger, Côte d'Ivoire, France.

Des contributions écrites ont été fournies par la Roumanie et Andorre.

*Les contributions des sections, lorsque qu'elles sont disponibles, peuvent être consultées sur le site de l'APF.*

#### **7. Épidémiologie du VIH au Tchad et la riposte nationale – Secrétariat exécutif national adjoint du Comité national de lutte contre le VIH/SIDA**

Le Dr. Barou Djouater, docteur en biologie et secrétaire exécutif national du Conseil national de lutte contre le sida, fait une présentation intitulée « Situation épidémiologique du VIH et la riposte nationale ».

Un échange avec les participants s'ensuit où on discute du fait que le nombre de décès liés au VIH/sida diminue mais, au même moment, il y a une augmentation du nombre de personnes contaminées.

*La présentation du Dr. Djouater est disponible sur le site de l'APF.*

## **8. Contribution des parlementaires à l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant – Section de la direction de la santé de reproduction et de la vaccination, Ministère de la santé publique**

Le Dr. Bongdené Ngarbaye Hélène, médecin pédiatre, coordinatrice nationale de la Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, fait une présentation intitulée « Contribution des parlementaires à l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ».

Un échange avec les participants s'ensuit où le Dr. Hélène mentionne que bien qu'ambitieux, l'objectif de réduire de façon draconienne la transmission de l'infection de la mère à l'enfant est réalisable. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à atteindre cet objectif. A titre d'exemple, le Dr. Hélène mentionne le dépistage précoce ainsi que la participation des parlementaires à informer leur communauté et à faire appel aux services de dépistage.

Un participant souligne que le dépistage obligatoire peut être contre-productif car certaines cultures nationales soulèvent la méfiance de tout ce qui est obligatoire.

*La présentation du Dr. Bongdené Ngarbaye est disponible sur le site de l'APF.*

## **9. Présentation sur la tuberculose – Coordination du Programme National Tuberculose**

Le Dr. Oumar Abdelhadi, médecin, coordonnateur du Programme national de lutte contre la tuberculose, fait une présentation à ce sujet.

*Un échange avec les participants s'ensuit.*

*La présentation du Dr. Abdelhadi est disponible sur le site de l'APF.*

## **10. ONUSIDA : Le point sur la situation – Dr. Assani Aliou, Directeur pays**

Le Dr. Assani Aliou, Directeur pays, ONUSIDA fait une présentation.

Un échange avec les participants s'ensuit où on discute de l'influence des cultures nationales dans l'efficacité de la lutte contre le VIH/sida. Le Dr. Aliou reconnaît que l'impact des campagnes d'information varie sensiblement d'un pays à l'autre en fonction de la culture et des croyances des citoyens.

*La présentation du Dr. Aliou est disponible sur le site de l'APF.*

## **11. Partenariat Roll Back Malaria (RBM): état de la situation de la lutte contre le paludisme – Dr. Victor Makwenge Kaput, président du conseil d’administration de RBM**

Le Dr. Victor Makwenge Kaput, président du conseil d’administration de RBM, fait une présentation.

D’emblée, le Dr. Makwenge annonce que son mandat de président du conseil d’administration de RBM s’achève bientôt. Il ne pourra être présent à la réunion du Réseau l’an prochain.

Il commence son exposé en présentant aux membres une série de chiffres révélateurs concernant le paludisme. En voici quelques unes : le paludisme est présent dans 106 pays. 55 pays ont atteint jusqu’à maintenant les cibles de réduction de la maladie. 3 milliards de personnes sont à risque, soit 50% de la population mondiale. 190 millions de nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. 584 000 morts par année. 90% des décès en Afrique sont dûs au paludisme. 12 milliards de dollars par année en perte de productivité. Depuis 2000, 640 millions de dollars a été dépensés par RBM pour lutter contre le paludisme.

Le Dr. Makwenge explique que le paludisme est une barrière à l’éducation. Les enfants atteints peuvent avoir jusqu’à 4 épisodes de symptômes par année. Ce qui fait en sorte que les enfants doivent s’absenter régulièrement de l’école.

Les stratégies de lutte contre la maladie se déclinent sous quatre formes : la prévention en utilisant les moustiquaires, la pulvérisation domiciliaire, les tests rapides afin de dépister la maladie et traiter celle-ci le plus tôt possible et finalement, la médication.

Le Dr. Makwenge souligne que 2015 est une année charnière. Il faut mettre en place de nouveaux objectifs de développement. Le rôle des parlementaires à cet égard est crucial. Ils doivent s’assurer que le paludisme soit inscrit dans la définition de ces nouveaux objectifs.

Le Dr. Makwenge mentionne que RBM a approuvé un plan d’action s’étalant sur la période 2016-2030 pour combattre et vaincre le paludisme. La Fondation Bill et Melinda Gates participe à ce plan.

Le Dr. Makwenge met l’accent sur l’importance de continuer le plaidoyer afin que le paludisme demeure une priorité politique. Il réitère que la lutte passe obligatoirement par une augmentation des ressources financières. Il explique que 5 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre les objectifs. Il faut faire de la santé et du paludisme une priorité dans les débats parlementaires

afin d'obtenir plus de financement et plus de soins. Il souligne que les pays et les donateurs doivent en faire davantage.

Le Dr. Makwenge souligne en terminant qu'il faut stimuler la recherche et l'innovation.

Suite à la présentation du Dr. Makwenge, des parlementaires interviennent. L'un d'eux se demande quelle est l'efficacité des plantes médicinales dans le traitement du paludisme. A ce sujet, le Dr. Makwenge mentionne que beaucoup y croient mais il y a encore du travail à faire en matière de recherche et d'acquisition des connaissances. Il souligne que l'Afrique du sud est très avancée dans ce domaine.

Un autre parlementaire se questionne sur le coût et l'efficacité du vaccin contre le paludisme. Le Dr. Makwenge mentionne que des vaccins existent mais il y a encore des problèmes d'efficacité. Les vaccins devraient s'améliorer dans les prochaines années, mentionne-t-il.

Un député s'interroge sur l'impact des règles d'urbanisme dans la lutte contre le paludisme. Le Dr. Makwenge souligne l'importance d'intégrer la lutte contre le paludisme dans le plan d'urbanisation des villes. Il est primordial, selon lui, d'améliorer les règles municipales d'hygiène afin de combattre efficacement le paludisme.

Finalement, un député explique comment les moustiquaires imprégnées sont une solution efficace dans son pays afin de lutter contre l'expansion du paludisme. A cet égard, le Dr. Makwenge mentionne que l'accessibilité à ces moustiquaires doit être augmentée.

En terminant, le Président Berberat souligne encore une fois que les mesures d'hygiène dans les villes contribuent grandement à l'efficacité de la lutte contre le paludisme.

## **12. Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme – Dr. Frédéric Goyet, Conseiller politique du Directeur des relations extérieures**

Le Dr. Frédéric Goyet, Conseiller politique du Directeur des relations extérieures du Fonds mondial, fait une présentation.

*La présentation du Dr. Goyet est disponible sur le site de l'APF.*

Suite à la présentation du Dr. Goyet, des parlementaires interviennent. Un parlementaire sénégalais souhaite connaître dans quelle mesure son pays



bénéficie du soutien du Fonds mondial. A ce sujet, le Dr. Goyet mentionne que récemment le Sénégal a signé avec le Fonds mondial une entente de 130 millions de dollars pour des interventions de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Un participant se questionne sur le pourcentage de l'enveloppe globale du Fonds mondial qui est consacré aux populations francophones. Le Dr. Goyet mentionne que le pourcentage se calcule en terme de population vulnérable. L'argent est attribué en fonction du pourcentage de la population affectée par l'une des trois maladies.

Ce même parlementaire souhaite connaître comment s'harmonise la stratégie du Fonds mondial avec celle d'ONUSIDA dans l'enveloppe globale. Le Dr. Goyet souligne que le Fonds mondial est une agence de financement et non une agence technique comme ONUSIDA. La répartition dépend des ressources disponibles et des grands principes énoncés par ONUSIDA pour le sida, par le Partenariat Halte à la tuberculose pour cette maladie et par RBM pour le paludisme.

Un député demande si les nouveaux mécanismes d'attribution d'argent mis en place par le Fonds mondial ont réellement permis une meilleure accessibilité à l'argent du Fonds mondial. Le Dr. Goyet explique que les pays donateurs exigent du Fonds mondial des outils de traçabilité et de transparence dans l'attribution de l'argent.

Concernant une question soulevée à l'égard des préoccupations du Fonds mondial dans la définition des nouveaux Objectifs de développement durable, le Dr. Goyet craint que la santé soit diluée dans l'ensemble des éléments faisant parties des nouveaux Objectifs.

### **13. Organisation mondiale de la santé – Dr. Kombate-Noudjo Dinnuy, Equipe interpays de l'OMS pour l'Afrique centrale**

Le Dr. Kombate - Noudjo Dinnuy fait une présentation.

*La présentation du Dr. Kombate-Noudjo est disponible sur le site de l'APF.*

Suite à la présentation du Dr. Kombate-Noudjo, un parlementaire intervient. Il souhaite savoir jusqu'où va la responsabilité du médecin dans le cas d'un malade atteint de la tuberculose qui souhaite rentrer à la maison avant sa guérison complète. Est-ce que le médecin doit le garder à l'hôpital jusqu'à la guérison complète ? Le Dr. Kombate-Noudjo répond que le patient atteint de

tuberculose ne doit pas retourner à la maison tant et aussi longtemps qu'il est contagieux. Après la phase contagieuse, il peut rentrer à la maison. Il y a des services de suivi mis en place afin de s'assurer que la médication nécessaire à la guérison totale est prise par le patient.

**14. PNUD – Dr. Amitrajit Saha, conseiller principal VIH et droits humains; M. Christian Tshimbalanga Mwata, consultant international VIH et droits humains, Thématique VIH, santé et développement; Dr. Samir Bouzid, coordonnateur du programme d'appui à la lutte antipaludique au Tchad**

M. Tshimbalanga Mwata et le Dr. Bouzid font des présentations.

*Les présentations du M. Tshimbalanga Mwata et du Dr. Bouzid sont disponibles sur le site de l'APF.*

Suite à la présentation de M. Tshimbalanga Mwata et le Dr. Bouzid. Des parlementaires interviennent. Un premier parlementaire félicite le PNUD pour leur travail. Il s'inquiète sur la poursuite de certaines activités du PNUD après 2015, étant donné le manque de financement. Il se demande si le travail du PNUD sur la problématique des droits humains se poursuivra. M. Tshimbalanga répond qu'il sera en mesure de poursuivre ses projets sur la problématique des droits humains grâce à du financement provenant de la Suède et du Fonds mondial.

Un autre parlementaire se demande quelle est la participation du PNUD dans les dialogues nationaux. M. Tshimbalanga répond que le PNUD accompagne les pays en fournissant son expertise technique pour intervenir dans les dialogues nationaux.

Un troisième parlementaire se demande si le PNUD intègre les partis politiques dans la diffusion du message de santé publique. M. Tshimbalanga souligne que le PNUD travaille avec les membres des parlements dans la diffusion des messages de santé publique car les élus ont un contact avec les communautés.

**4. Rapport d'activité du Réseau depuis la dernière réunion et communication du rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH/sida, tuberculose et paludisme – Dr. Jacques Mokako (député, République démocratique du Congo)**

Tel que décidé lors de l'adoption de l'Ordre du jour, les membres abordent maintenant ce point de l'Ordre du jour.

Le Dr. Jacques Mokako, rapporteur de la CECAC sur les questions relatives au VIH/sida, tuberculose et paludisme, livre son rapport d'activités du Réseau depuis la dernière réunion de celui-ci tenue à Kinshasa en septembre 2014.

*Le rapport est adopté, tel que présenté.*

*Le rapport du Dr. Mokako est disponible sur le site de l'APF.*

## **15. Divers**

Les membres du Réseau adoptent une motion de remerciements (voir annexe B pour le texte de la motion)

## **16. Prochaine réunion du Réseau**

Le président Berberat lance un appel aux sections afin de trouver un lieu pour tenir la prochaine réunion du Réseau.

Sur ce, le Président Berberat déclare clos les travaux de la XIIIème réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme de l'APF.

*La séance est levée.*

## ANNEXE A

### Résolution sur un accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/SIDA

Berne (Suisse) | 7-10 juillet 2015

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Berne (Suisse) du 7 au 10 juillet 2015, sur proposition de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,*

**PRENANT CONNAISSANCE** des données transmises par l'ONUSIDA en 2014 qui indiquent, au niveau mondial, une limitation des cas de nouvelles infections au VIH, une réduction des cas de mortalité liés au sida et une augmentation du nombre de personnes infectées bénéficiant d'un traitement ;

**CONSTATANT** que, malgré les progrès significatifs que connaît la lutte contre le VIH/sida, ces mêmes données indiquent que l'accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/sida n'est toujours pas garanti ;

**RAPPELANT** que la communauté internationale s'est fixée pour objectif de mettre un terme, d'ici 2030, à l'épidémie du sida en tant que menace pour la santé publique ;

**CONSIDÉRANT** le caractère impérieux d'accélérer la riposte au VIH/sida en élargissant les mesures de prévention et de soin à l'ensemble des populations-clés pour atteindre l'objectif de l'ONUSIDA en 2030 ;

**RAPPELANT** la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 sur le VIH et le sida qui renouvelle et intensifie les engagements pris par les États en matière de riposte au VIH/sida et, pour ce faire, qui appelle au respect des droits humains et à la mise en place de cadres juridiques, sociaux et politiques propres à permettre d'éliminer la stigmatisation, la discrimination et la violence liées au VIH ;

**MENTIONNANT** le « Point de décision de la Francophonie : stopper les nouvelles infections au VIH et garantir les traitements pour tous » élaboré par l'OIF en collaboration avec l'ONUSIDA en marge du Sommet de la Francophonie de Kinshasa en 2012 ;

**PRENANT EN COMPTE** la Feuille de route de l'Union africaine sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme de 2012 ;

**RECONNAISSANT** que la stigmatisation et la discrimination des populations-clé demeurent des obstacles majeurs à la riposte mondiale au VIH/sida, menacent la santé publique et augmentent les coûts sanitaires, sociaux et économiques liés au VIH/sida ;

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie*

**APPELLE** les pays de l'espace francophone à aligner leurs stratégies régionales et nationales de lutte contre le VIH/sida sur les objectifs d'accélération de la riposte au VIH/sida poursuivis par l'ONUSIDA ;

**DEMANDE** aux pays de l'espace francophone d'élaborer leurs programmes de lutte contre le VIH/sida selon une démarche fondée sur les droits humains, en incluant en particulier les filles et les jeunes femmes, les prisonniers, les migrants, les toxicomanes, les travailleurs du sexe, les minorités sexuelles, les enfants et les mères séropositifs, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes vivant avec le VIH, de sorte de pouvoir endiguer l'épidémie du VIH/sida ;

**RECOMMANDE** aux parlements de l'espace francophone de mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes, afin de contribuer à la prévention du VIH/sida ;

**APPELLE** les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida.

## **ANNEXE B**

### **Motion de remerciements à la Section tchadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

**N'Djaména, République du Tchad, 23 et 24 juin 2015**

*Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni à N'Djaména, les 23 et 24 juin 2015, à l'invitation de la Section tchadienne :*

**SALUE** avec reconnaissance l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservée aux membres du Réseau par le Président de l'Assemblée nationale et par la section tchadienne de l'APF ;

**SE FELICITE** de la parfaite préparation et de l'excellente organisation des travaux ;

**REMERCE** vivement le Président de la section tchadienne et Président de l'Assemblée nationale, le Dr. Haroun Kabadi, le Président délégué, M. Salibou Garba, ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs ;

**EXPRIME** sa plus haute considération aux autorités de la République du Tchad et ses vœux les plus amicaux au peuple de la République du Tchad.